

LE CRÉDIT AGRICOLE CENTRE FRANCE ET LE RÉSEAU INITIATIVE AUVERGNE RHÔNE-ALPES SIGNENT UNE CONVENTION POUR BOOSTER L'ENTREPRENEURIAT EN AUVERGNE

Par Le Journal de l'éco | Le 05/07/2016 à 06:00



Le Crédit Agricole Centre France et le réseau associatif « Initiative Auvergne Rhône-Alpes » ont signé une convention, le 30 juin 2016, en faveur de la dynamique entrepreneuriale sur le territoire auvergnat. La banque régionale s'engage pour un accompagnement financier sans intérêts et sans garantie, d'un montant de 360 000 euros.

“ 1 146 emplois créés ou maintenus ”

« *Nous accordons de l'importance à votre action en Auvergne.* » C'est ainsi que Jean-Claude Mazza, nouveau directeur général adjoint du Crédit Agricole Centre France, débute son discours en s'adressant aux membres du réseau Initiative Auvergne.

« *Grâce à vos 23 permanents et 389 bénévoles, ce sont 455 entrepreneurs locaux qui ont pu voir leur rêve se réaliser.* » Les réseaux associatifs Initiative accompagnent les créateurs ou repreneurs d'entreprises, jusqu'à la réussite économique de leur projet. Jean-Claude Mazza rappelle que ces plateformes locales ou régionales « *ont contribué au financement de ces projets, pour un montant total de 5 170 000 euros en 2015, permettant ainsi la création ou le maintien de 1 146 emplois.* » Il ajoute avec satisfaction : « *Le taux de survie à trois ans des projets accompagnés par Initiative atteint les 86%* ». Un gage de confiance pour le Crédit Agricole Centre France, premier partenaire du réseau Initiative Auvergne. « *Nous partageons le même attachement à la région et des valeurs communes. Ensemble, nous nous mettons au service de l'Auvergne et des créateurs de la région.* »

“ Des solutions complémentaires aux prêts d'honneur

La banque mutualiste, impliquée dans le développement du territoire, attache « *une grande importance aux initiatives locales qui renforcent l'attractivité et la croissance économique de l'Auvergne.* » En plus de l'accompagnement de 360 000 euros qui permettra au réseau Initiative de distribuer des prêts d'honneur à 0%, la banque verte apporte également son soutien aux créateurs en phase d'amorçage, avec le dispositif « *Lanceur Pro* » (<https://www.ca-centrefrance.fr/professionnels/premier-lanceur-pro.html>). Il permet de financer à hauteur de 20 000 € les investissements liés au démarrage d'une activité professionnelle : équipement, véhicule, travaux, etc. La solution « *Cédant-Repreneur* » (<https://www.ca-centrefrance.fr/professionnels/solution-credant-repreneur.html>), quant à elle, est un prêt complémentaire qui permet de financer un projet de reprise (fonds de commerce ou achat de parts) jusqu'à 50 000 € au taux annuel fixe de 0,5 %.

Bernard Villata, vice-président du réseau Initiative Auvergne, se réjouit de cette alliance avec la banque régionale. « *J'apprécie particulièrement votre réactivité et votre proximité* », déclare-t-il à Jean-Claude Mazza avant de rappeler que « *le ciblage des 4 départements auvergnats est toujours bien présent, malgré le rapprochement*

des régions ». Initiative Auvergne compte 12 plateformes sur l'ensemble du territoire régional dont Vichy, Moulins, Montluçon, Aurillac, Clermont-Ferrand, Riom et Issoire, Thiers, Ambert...

“ Pour en savoir plus

Crédit Agricole Centre France : <https://www.ca-centrefrance.fr/> (<https://www.ca-centrefrance.fr/>) ou <https://www.ca-centrefrance.fr/professionnels.html> (<https://www.ca-centrefrance.fr/professionnels.html>)

Réseau Initiative Auvergne : <http://www.initiative-auvergne.com/initiative-auvergne.html> (<http://www.initiative-auvergne.com/initiative-auvergne.html>)

Un publi-rédactionnel du Journal de l'éco

A LIRE ÉGALEMENT



